VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales et Résidences

Cottages Simples et Doubles et Terrains pour Bâtir

DANS DIVERS DISTRICTS,

Donnant une occasion à tous genres d'acheteurs de faire un placement rémunératif ou spéculation de valeur.

PETER GALLAGHER vs Mme MARGARET BRISCOLL,

Veuve de John Eli Pierce, et al.

No 84,874—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 739 rue Carondelet— JEUDI le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 10 juin 1908 et signé le 17 juin 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° La propriété commerciale de deux compartiments la bâtisse de bureau en briques à trois étages Nos 226, 228 et 230 passage de la Bourse. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Chartres, Donaue et Bienville désigné par la lettre B sur un plan ou devis d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 16 avril 1892 annexé pour référence à un acte passé le 7 juin 1893 pardevant J. J. Wendle, notaire, et mesurant d'après cela 43 pieds 10 pouces et 6 lignes de face au passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 9 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

2° Le bon cottage double en bois à un étage Nos 735 et 737, rue Nord Miro, coin de la rue Ste Anne, ce tenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Miro, Nord Tonti, Ste Anne et Orléans; il est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par Edgar Filié, voyer, daté le 2 mars 1893, d'après lequel ledit lot mesure 29 pieds de face à la rue Miro sur 87 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Ste Anne et entre lignes parallèles. Ledit lot fermant le coin des rues Nord Miro et Ste Anne.

3° Le cottage simple en bois à un étage confortable et commode, élevé de terre sur deux terrasses No 721 rue Nord Miro, retiré du trottoir et contenant vestibule et neuf chambres. Le terrain comprenant deux terrains situés dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus désignée; ledit terrain est désignée sur le devis ci-dessus mentionné par Filié par la lettre B et mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Nord Miro sur 87 pieds 8 pouces 2 lignes et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le petit cottage double en bois à un étage Nos 721 et 723 rue Nord Miro, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet comme les propriétés ci-dessus décrites et est contigu à la propriété ci-dessus décrite. Le lot désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus par Filié et mesurant d'après cela 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Nord Miro sur 87 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti. Les susdits lots sont désignés par les numéros 14 et 15 après un plan dressé par J. Commy, daté le 5 septembre 1844, et déposé en l'étude de P. P. Labarre, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Le lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 88 pieds 2 pouces sur la ligne séparant du lot No 13 et 85 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne séparant du lot No 15. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 85 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne séparant du lot No 14 et 85 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 16.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 1920 et 1922 rue St Pierre, contenant trois chambres de chaque côté. Le lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Claude, Marais et St Philippe, ledit lot est désigné par le numéro 16 de l'Ilet Kenr au plan de James Pilié, voyer, daté le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis F. Caire, ancien notaire en cette ville et aussi sur autre plan dressé par Louis H. Pilié sous la date de 30 septembre 1880 et déposé en l'étude de Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, comme plan No 61 suivant le dernier mentionné. Ledit lot mesure en mesure américaine 42 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Davis, Sycomore et Dumaine, maintenant Iberville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Sycomore sur 124 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, maintenant Iberville, Canal, Sycomore et Davis, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Dumaine maintenant Iberville, sur 124 pieds entre lignes égales et parallèles.

10° Quatre certains lots de terre avec les améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cadiz, Rue Franklin (autrefois St David), Jerome (Saratoga (autrefois St Patrick), qui était autrefois désigné comme lot 21 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer sous la date de 1 mars 1856 et déposé pour référence en l'étude de Louis H. Caire, ancien notaire en cette ville, et est maintenant désigné par le numéro 513 sur un croquis fait par E. C. Brown, assistant ingénieur de ville sous la date du 2 août 1895, annexé pour référence à un acte de vente. Lesdits lots sont désignés par les numéros 17, 18, 19 et 20 sur le susdit croquis par lédit assistant-ingénieur de ville H. C. Brown, et mesurant ensemble 80 pieds 3 pouces et 4 lignes à la rue Cadiz sur 120 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage près des lignes de chars et autres agréments. Pour spécimen, plusieurs de ces demeures sont également en location, et procureront un excellent achat à qui désirera investir son argent dans une chose sûre.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec un de vendeur et privilège les billets devant porter 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les actes devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1908 ainsi que frais de tous certificats requis devant être arrêtés aux actes et ceux-ci les plus de nos ventes et au bureau du jour de l'adjudication, les frais de l'acte devant apparaître à l'acquéreur sur le titre.

Les actes de vente devant être pardevant Robert Leger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. Cleveland & Benedict, Dart & Kernan, avocats.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Propriété de Placement

A L'ENCAN—JEUDI le 23 juillet à 11 heures a.m., à la M. L. & T. R. R. & S. B. Annex, rue Front et St Joseph, en vertu de l'acte 167 de 1898, pour le compte de qui il appartiendra. Un Chargeur de Canne inclinant "Grabber", Griffer "Hody" Corp Rotor etc., de Labadieville, Lse., consigné à Victor Leleux, Nouvelle Orléans, Lse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

12 juil—12 19 22 27

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D—No 85,799.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ragatelle (maintenant Bourbon) Law, Union (maintenant Tours) et Hope, ensemble avec toutes les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par les numéros trois, quatre cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, député voyer, le 2 février 1862, et déposé dans l'étude de Arthur Brocard, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel plan, les lots trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Law sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et deux lignes, et les lots Nos cinq et six se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Hope sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Bruguiera, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire, le 13 juin 1868, enregistré au bureau des hypothèques registre 95 folio 172.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de crédit. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec les pactes de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus de montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marmoni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. H. Mercer avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

D'UN COIN DES AFFAIRES ET DE DEMEURE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.

W. A. KERNAGHAN, Encanteur.

Bureau, 739 rue Carondelet.

JEUDI, 23 JUILLET 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement en date du 16 juin 1908 et signé le 19 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D, dans la succession de Patrick Redmond et d'Anne Newman Redmond, sa femme, No 84,910 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite

Le magasin et résidence double à un étage et en bois, Nos 2201 et 2203 rue Gravier, coin Miro, ayant magasin et deux chambres au coin, et trois chambres de l'autre côté. Le terrain avec tous les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte à en faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Miro et Tonti, désigné par le No un sur un devis arrêté en date du 8 juin 1857, pardevant T. O. Stark, notaire. Ledit terrain forme le coin des rues Gravier et Miro, et mesure 30 pieds, 3 pouces de face rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Miro. Dans un bon voisinage s'améliorant, convenable comme placement d'argent ou résidence.

Conditions—Comptant et l'obligation de payer les taxes par l'acquéreur, dues et exigibles en 1908 en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Chas. Schmidac, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Placement supérieur en Propriété Commerciale sur la rue St Louis.

A proximité du Nouveau Palais de Justice, des Chemins de fer et près des Quais de Navires.

Succession de J. B. Janqua.

No 83,433. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan encanteur. Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 juillet 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 juin 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

Le magasin et résidence double à un étage en briques à deux étages No 581 rue St Louis, contenant magasin au rez de chaussée et au premier des chambres d'habitation et sur le côté une large entrée pour wagon. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, mesurant 42 pieds de face à la rue et Louis sur 101 pieds de profondeur, plus ou moins.

2° Le magasin et résidence en briques à deux étages et mansarde Nos 525 et 527 rue St Louis, contenant magasin et entrepôt au rez de chaussée, et chambres d'habitation au premier étage et entrée pour wagon sur le côté, le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Decatur et Chartres, et mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue St Louis sur 180 pieds de profondeur, plus ou moins, qui en mesure américaine serait 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur 159 pieds, 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

3° Le magasin en briques à deux étages et mansarde non compris, Nos 515, 517 et 519 rue St Louis. Le terrain est décrit comme une certaine portion ainsi que dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, laquelle portion de terre est composée de trois lots de terre désignés par les Nos 2, 12 et 14, mesurant comme suit: Le lot No 12 mesure 20 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 68 pieds 4 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 20 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 12 bis. Le lot No 12 bis mesure 20 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 12, et 68 pieds 3 pouces de profondeur sur le côté du lot No 10, faisant un total de façade de 60 pieds 5 pouces et 1 ligne.

Cette propriété est située à quelques ilets au dessous de la rue du Canal et est admirablement placée pour le commerce en entrepôt. Pour placement de commerce et résidence elle mérite considération.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses pour le montant en plein des billets.

L'acquéreur devant payer 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets, et de rembourser les primes pour les polices de feu non expirés et de déposer 10 0/0 de son enchère avec l'encanteur et d'assumer le paiement des taxes pour 1908 en plus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant George M. Bernett, notaire, et les loyers et revenus de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

W. A. Kernaghan vs M. O. Shepard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 86,458— En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard (autrefois St George), Erard (autrefois Longe), ligne de Bloomingdale et Lavenue Henry Clay, l'Ilet No 101 de Barthe-Ile, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos 17, 18 et 19 sur un devis annexé à un acte pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 10 mai 1894, d'après lequel les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Howard (autrefois St George) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Washe & Buck, avocat pour le demandeur.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. **CARL PONS**, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

août—

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et commode avec dépendance simple attachée, Nos 739-741 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 820-822 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

—AUSSI—

Un et six dixièmes d'action de la Prefered Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1060.

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Common—MARDI, le 18 août 1908, à midi, en vertu d'un jugement en partage et rendu en Cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en cour ouverte le 25 juin 1908, No H H. Eberhardt et als vs Henry Eberhardt et al, No 85,983 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 2 juillet 1908 et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division B daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt No 72,677 du Dossier de ladite Cour, les propriétés comme suit, décrit et désignées à savoir

1° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet numéro 183, borné par les rues France, Dauphine, Mazant et Royale, désignée comme lot numéro seize sur un plan dressé par Colmer, ingénieur civil, daté le 26 avril 1845 déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21 du livre des plans. Ledit lot formant l'encoignure des rues France et Dauphine et mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine, entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en cause, de Urban Kochs, auteur naturel de Laura Kochs d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126 folio 984.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 26 février 1893 et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot forme le coin sud-ouest des rues Bourgogne et France, acquise par ledit défunt Henry Everhardt (et avec autre propriété) de Leonard Heitz et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 223.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart Mazant et France, désigné comme lot onze D, d'après un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt (avec autre propriété) de Leonard Heitz et autres, d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet notaire le 11 avril 1893, Bureau des Transferts, livre 148, folio 223.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3ème District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 240, borné par les rues France, Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne (autrefois Crape) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un, sur un plan de Freyé & Cormier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure, mesure américaine, quarante cinq pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine, entre lignes parallèles.

Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en cause, de Urban Kochs, auteur naturel de Laura Kochs d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126 folio 984.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 26 février 1893 et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur cent vingt cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot forme le coin sud-ouest des rues Bourgogne et France, acquise par ledit défunt Henry Everhardt (et avec autre propriété) de Leonard Heitz et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 223.

6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3ème District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 240, borné par les rues France, Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne (autrefois Crape) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un, sur un plan de Freyé & Cormier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure, mesure américaine, quarante cinq pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine, entre lignes parallèles.

Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en cause, de Urban Kochs, auteur naturel de Laura Kochs d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126 folio 984.

Conditions—Comptant et l'obligation de payer les taxes par l'acquéreur, dues et exigibles en 1908 en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Chas. Schmidac, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Rolling A. Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,702—Division A—Attendu que Brown Ayres a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Rolling A. Pope, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Barham, avocats.

23 juil—23 27—août 1

Succession de Antonino Barranco

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,654—Division D — Attendu que Domenico Barranco a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonino Barranco, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Theo Cotorio, avocat.

22 juil—22 26 31

Succession de Joseph John Bruck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,652—Division D—Attendu que Mme Elizabeth Kaar a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph John Bruck décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—James J. McLoughlin, avocat.

14 juil—14 18 23

Succession de Albert Flowers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86,560—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles P. Wirth, exécuteur testamentaire de cette succession, n'aurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Pierson, Wolfen & Pierson, avocats.

15 juil—15 19 24

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Unorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 85,509—Cour Civile de District, Division "A"—Frederick E. Stalb et al. vs Joseph G. Stalb et al.

SPLENDIDES PROPRIETES POUR PLACEMENT.

BATISSE A DEUX ETAGES, 2237, 2239, 2241 rue Rousseau, coin Philip,

Louée comme Epicerie, Buvette et Résidence.)

MAISON A DEUX ETAGES ET JOLI COTTAGE SIMPLE,

511-513 RUE PHILIP. 519 RUE PHILIP.

A l'Encan, Jeudi, le 23 Juillet 1908.

EN VERTU d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 85,509, dans l'affaire intitulée Frederick E. Stalb et al vs Joseph G. Stalb et al, ledit jugement lu et rendu le 8 juin 1908, et signé le 12 juin 1908, adressé à J. L. Unorato, huissier en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 23 juillet 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Rousseau, Philip, St Thomas et l'avenue Jackson, mesurant 63 pieds, 11 pouces et 5 lignes M A. de face à la rue Rousseau sur une profondeur de façade à la rue Philip de 158 pieds, 5 pouces et 4 lignes, formant encoignure des rues Philip et Rousseau. Pour en identifier la vente, cette propriété a été subdivisée d'après le devis d'arpentage de George de Armas, voyer, daté du 4 mai 1908, en trois portions de terre, désignées comme suit A B et C. Le lot A formant l'encoignure des rues Rousseau et Philip et mesurant 73 pieds 8 pouces de face à la rue Philip le lot B est contigu au lot A et mesure 42 pieds de face à la rue Philip; le lot C est contigu au lot B et mesure 43 pieds, 1 pouce, 4 lignes de face à la rue Philip. Chaque lot ayant une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans portant 8 0/0 d'intérêt représenté par des billets payables aux personnes intéressées garanties par hypothèque de vendeur et les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats et taxes de 1908 et plus l'acte de vente pardevant Charles G. Robertson, notaire, dix pour cent de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et agent de propriétés foncières.

Jos Lentenschlaeger, avocat pour le demandeur.

H. Garland Dupré, tuteur ad hoc.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

No 84,973—COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION D.

MME CAROLINE HEIN, FEMME DE AUGUST BAUMAN, Vs CHARLES BARNES, UN MINEUR.

VENTE EN PARTAGE.

BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES

No 1224 Rue Tchoupitoulas.

A L'ENCAN,

JEUDI, 30 JUILLET 1908.

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier 84,973, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Hein, femme de August Bauman, vs Charles Barnes, un mineur, ledit jugement rendu et lu en cour ouverte le 22 juin 1908 et signé en cour ouverte le 25 juin 1908, et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique le JEUDI, 30 juillet 1908, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Erato, Tchoupitoulas et Sad Peters, désigné par le numéro cinq, sur un certain plan dressé par H. Meckhausen architecte, etc., daté le 25me jour de janvier 1847, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 48 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en briques, connue comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans après la date représentée par billets de l'acquéreur en des sequereurs payables en un et deux ans après leurs dates, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leur date jusqu'à paiement et garanti par: leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908; les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.

Bureau 910 rue Gravier.

J. B. Rosser, Jr, avocat pour la demanderesse.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—Division E—86,086 — Oliver E. Rayne vs les Mineurs Georgiana Rayne Russ et Fannie Rayne Russ.

VENTE EN PARTAGE

Résidence Attrayante à deux Etages. 1106 Rue Penistor.

Aussi le terrain contigu qui forme l'encoignure de la Rue Chestnut.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 AOUT 1908.

EN vertu d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 86,086, dans l'affaire intitulée Oliver E. Rayne vs les mineurs Georgiana Rayne Russ et Fannie Rayne Russ, ledit jugement rendu en cour ouverte le 25 juin 1908 et lu et signé en cour ouverte le 1er juillet 1908 — adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 13 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières ci-après à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 368, borné par les rues Pauline et Chestnut, mesurant 28' 0" 00" de face à la rue Penistor sur une profondeur de 95' 0" 0" ledit lot est contigu à la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, en termes de un deux et trois ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur à huit pour cent d'intérêt par an garanti par hypothèque et